



Ecole élémentaire René Cassin – 720 rue des écoles -  
73230 St-Alban-Leysse - tél: 04-79-33-46-57  
[ce.0731395v@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0731395v@ac-grenoble.fr)

## Procès-verbal du premier conseil d'école du vendredi 10 novembre 2017

### PRÉSENTS :

Equipe enseignante : Mmes Jauliac, Guers, Bernès, Jolivet, Casset, Varcin, Billard, Brusselle, Millet-Berclaz et Plaçais, MM. Mariat et Zumstein

DDEN : aucun(e)

Municipalité : M. Dyen, maire ; Mme Pinorini, maire-adjointe aux affaires scolaires ; Mme Durand, élue de la commission scolaire ; M. Raymond, responsable des services techniques et périscolaire ; Mme Massing, animatrice périscolaire

Parents d'élèves délégués : Mmes Poncet, Bernard-Raymond, Boisnard, Haquet, Ratat, Lupo, Martin et Bodnar, MM. Lamarche et Guidetti

Excusées : Mmes Pernet, André, Chéry (IEN)

### DÉROULEMENT :

NB : L'ordre du jour est modifié par le souhait des élus et des personnels techniques et périscolaire de s'en aller avant la fin du conseil d'école.

*Après le tour de table,*

#### 1) Présentation du personnel enseignant et intervenant dans l'école

\* Enseignants : M. Mariat (CP), Mme Jauliac (CP-CE2), Mme Bernès (CE1a), Mme Guers (CE1b), Mme Jolivet (CE2), Mme Casset (CE2-CM1), Mme Varcin (CM1-CM2), Mme Billard (CM2a), M. Zumstein (CM2b) et Mme Plaçais (Ulis)

Mme Pernet complète le service de Mme Bernès lors de ses jours de direction le mardi et le vendredi, et 1 mercredi sur 2.

Mme André complète le service de Mme Varcin le mardi et 1 mercredi sur 4, et de M. Mariat le jeudi et 1 mercredi sur 4.

Mme Brusselle complète le service de Mme Billard le jeudi et le vendredi et 1 mercredi sur 4.

Mme Millet-Berclaz, maîtresse E, prend en charge de nombreux enfants, sur le temps scolaire. Elle est la seule personne du Rased de Saint-Alban-Leysse/Barby, et l'équipe la remercie pour son investissement dans l'école.

La psychologue scolaire est en arrêt maladie, mais, administrativement, ne peut pas être remplacée car ce sont des petits congés maladie qui se succèdent. Les enseignants ont envoyé de nombreuses fiches de signalement d'élèves à l'inspectrice, en espérant qu'il y aura une solution.

\* AVS (Auxiliaire Vie Scolaire) : Mmes Ginet, Jarry, Chenni et Gentil-Perret aident certains élèves pendant la classe.

Des membres de deux Sessad (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) prennent en charge plusieurs enfants, sur le temps scolaire, en ergothérapie, orthophonie, kinésithérapie, et psychomotricité.

\* Aide à la direction : il n'y a plus d'EVS (Emploi Vie Scolaire), suite à la suppression des contrats-aidés qui étaient accordés aux directions d'école.

*Suspension de séance*

*Reprise de séance*

\* Association « Lire et faire lire » : M. Bonvallot a réparti cinq lecteurs en plus de lui-même sur plusieurs groupes d'élèves.

## 2) Questions des parents concernant la mairie, réponses des élus et du personnel périscolaire

### **\* TAP et rythmes scolaires**

M. Dyen rappelle que l'organisation des TAP a été très compliquée à mettre en place, avec un souci de qualité. Le budget communal accuse une baisse de dotation de l'Etat pour la commune de 524 000€ (*M. Mariat demande le montant global du budget : 4 millions 591 euros*).

Maintenir les TAP semble très difficile, en matière de salaires des personnels.

Afin de prendre une décision, une réflexion commune commencera le vendredi 1<sup>er</sup> décembre, à 18h30, avec les enseignants et les parents d'élèves des deux écoles. Beaucoup de facteurs seront à prendre en compte : samedi matin ou non ? personnel périscolaire intercommunal ?

Mme Pinorini évoque un sondage commun à passer aux parents : il sera conçu le 1<sup>er</sup> décembre, jour où tout sera posé afin de lancer la réflexion, pour qu'en mars, avant les vacances de printemps, une organisation se soit profilée. Tous ont une pierre à apporter à l'édifice.

### **\* Grèves, TAP et service minimum**

Les TAP ne sont pas organisés selon les classes, donc les grèves désorganisent les groupes puisqu'elles ne touchent pas toutes les classes.

Dans le contrat des intervenants de TAP, il est stipulé que les jours de grève, ils peuvent être amenés à ne pas travailler.

L'amende de 50€ pour ceux qui laissent leur enfant en périscolaire alors qu'il n'a pas classe à cause de la grève existe à cause de ceux qui ont abusé du service (certaines familles peuvent le garder, mais le laissent quand même).

Le service minimum d'accueil est prévu pour les heures scolaires, donc l'accueil en périscolaire n'est pas obligatoire.

Les familles qui ne pourraient pas faire autrement et qui seraient gênées financièrement par cette amende peuvent s'adresser au CCAS pour se faire rembourser (un cas particulier sera observé).

Il faut aussi penser à l'entraide entre parents, et peut-être une organisation par les associations de parents d'élèves (*les représentants de parents répondent qu'ils ont déjà à s'organiser eux-mêmes familialement et professionnellement ; l'entraide existe déjà entre certaines familles*).

### **\* Restauration scolaire**

L'effectif des enfants inscrits à la cantine n'est pas égal toute l'année, mais les groupes et les services sont fixés pour toute l'année, classe par classe.

Les 4 CE2 du CE2-CM1 ne peuvent pas rejoindre sans risque le groupe des CE2, qui ne sont pas au même étage et ne sont pas pris en charge par la même personne du périscolaire.

A propos de la prise en charge des élèves par le service périscolaire, M. Raymond rappelle que les enseignants doivent être prêts à les remettre dès 11h28, afin que dès 11h30, la responsabilité puisse basculer des enseignants aux encadrants du périscolaire.

M. Raymond invite les représentants qui le souhaitent à passer un midi à la cantine, pour voir comment ça se passe. Un repas test sera proposé après les vacances de Noël.

### **\* Mot du maire dans les cahiers de liaison**

Ce mot, largement diffusé puisqu'il a été repris dans le bulletin municipal, est dû aux parents qui ont voulu forcer le barrage de sécurité à la sortie des TAP : ils n'ont pas eu gain de cause, donc ont insulté la responsable. Deux parents ont eu une déviance de comportement grave, beaucoup d'autres moins grave, mais au total cela fait trop. Le service et la municipalité demandent à ce que tous épaulent le personnel qui fait son travail en respectant les règles de sécurité.

Mme Pinorini ajoute qu'il y a beaucoup d'appels et de mots irrespectueux de la part des familles.

Mme Martin salue le soutien envers le personnel par la municipalité face à ces incivilités.

### **\* Sécurité aux abords des écoles**

Le parking provisoire (depuis 1 an 1/2) n'est pas totalement satisfaisant, mais est la « moins mauvaise » solution.

Les représentants de parents constatent que des parents continuent à mal se garer, certains étant même dangereux. M. Dyen annonce qu'à partir de maintenant, des PV pourront être donnés.

Une signalisation au sol sera ajoutée.

La personne qui fait traverser la rue à 13h20 est au service de cantine : si les enfants ont mangé plus lentement, elle ne peut pas toujours être à l'heure dans la rue. Elle a les mêmes horaires qu'avant, mais il y a plus d'enfants qui mangent à la cantine.

### \* Point sur les travaux centre bourg

Au lancement du projet, il y a 6 ans, il y a eu beaucoup de réunions, et il y a bien eu une concertation avec les écoles (enseignants et parents).

Le projet se fera en plusieurs tranches : début 2018, aménagement de la voirie pour prévoir la construction, qui commencera au 2<sup>e</sup> semestre 2018. Si tout se déroule comme prévu, la livraison des logements se fera au 2<sup>e</sup> semestre 2019.

L'école connaîtra les mêmes désagréments que des habitants lors d'un chantier en ville, mais il n'y aura pas d'intrusion dans le périmètre de la cour.

L'aménagement donnera de l'espace : la cour s'agrandira lorsque la Maison de l'enfance sera déplacée au bord de la rue.

Le grillage de la cour ne bougera pas, les arbres seront arrachés, et remplacés pour être déplacés.

Il y aura des jardins pédagogiques du côté nord.

Les vents ne devraient pas ramener trop de poussière du côté de l'école. Mme Ratat donne l'idée d'un textile à suspendre au grillage, pour limiter les poussières.

M. Dyen propose de poser un panneau près de l'école donnant des explications sur les aménagements prévus.

### \* Parking de l'école

M. Mariat demande si on peut enlever la partie arrondie de la barrière près du monument aux morts car les cars de 13m ne peuvent pas tourner.

M. Raymond répond que cela supprimera une ou deux places. M. Dyen donne son accord.

### 3) Locaux, travaux

Merci à la mairie pour les chauffages ajoutés dans l'aile des petits, mais en U15 il n'y a pas vraiment de différence, au contraire du CE1b qui a maintenant une température correcte, après avoir été la classe la plus froide jusque-là.

Les grands du 1<sup>er</sup> étage ont trop chaud...

Il est aussi prévu des radiateurs dans les classes des grands du rez-de-chaussée.

Il n'y aura pas de climatisation pour les fortes chaleurs, à part les ventilateurs.

M. Raymond signale que les baies vitrées non étanches causent tous les problèmes de température dans le bâtiment.

### 4) Sécurité dans l'école

\* L'exercice d'évacuation pour incendie s'est déroulé le mercredi 18 octobre. Tout s'est très bien déroulé, en 1'39.

Juste à noter que les enfants en BCD doivent rester avec l'adulte qui les avait en charge à ce moment-là, qui les amène elle-même/lui-même à leurs rangs.

M. Lamarche demande s'il peut y avoir une affiche pour donner les consignes de sécurité aux parents bénévoles qui se relaient en BCD : d'accord !

\* Des boutons de porte coïncent pour les enfants (problème en évacuation).

On note le problème éventuel d'un enfant qui pourrait sortir de la cour par le petit portillon côté parking.

*Les élus et le personnel technique et périscolaire s'en vont comme prévu. Les points de l'ordre du jour restants sont repris dans l'ordre originel.*

### 5) Résultats des élections et installation des parents délégués : rôle et attributions du conseil d'école

#### a) Présentation des parents d'élèves élus :

Alpi : Mmes Bon, Martin, Poncet, Fondriest, Santin, Bernard-Raymond, Ratat, Boissard, Kahn, MM. Lamarche, Challe, Poncet

FCPE : Mmes Lupo, Bodnar, Menard, Haquet, Garnier, MM. Guidetti, Colin, Bonnefond

b) Résultats des élections : sur 389 inscrits, il y a eu 213 votes dont 203 exprimés, soit un taux de participation de 54,76%, ce qui est moins important que l'an dernier (55,64%).

### 6) Règlement intérieur et chartes

Le règlement intérieur de l'an passé est modifié pour quelques ajouts.

Le nouveau règlement intérieur (incluant le règlement intérieur de la BCD) est adopté à l'unanimité.

Toutes les familles sont invitées à en prendre connaissance et le signer, ainsi que les élèves qui le liront en classe. Il se trouvera également sur le site internet de l'école, où l'on trouvera aussi la charte de la laïcité et la charte informatique.

#### 7) Effectifs et répartition dans les classes au 10 novembre

CP : 24 élèves CP-CE2 : 11 CP et 14 CE2 CE1a : 25 CE1b : 25  
 CE2 : 27 CE2-CM1 : 4 CE2 et 22 ou 23 CM1 (une élève deux après-midis)  
 CM1-CM2 : 21 CM1 et 4 CM2 CM2a : 26 CM2b : 28 Ulis : 11

NB : Depuis le début de l'année, les effectifs ont changé plusieurs fois.

Est-il possible d'anticiper les arrivées et de limiter les dérogations dans les niveaux trop chargés (28 élèves...) ?

Les classes ont été constituées en tenant compte des particularités des élèves, scolaires ou comportementales.

#### 8) Projets sportifs et culturels passés ou en cours

	CP	CP-CE2	CE1a	CE1b	CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2a	CM2b	Ulis
Frapna	X	X	X	X	X					X
Chambéry métropole	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
musique	X	X		X	X	X	X			X
Musée des Beaux-Arts						X	X			X
patin à glace	X	X								
natation	X	X	X	X	X					
courseton	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Handisport					X					X
débat philo	X		X				X			X
I feed good (avec l'Inde)									X	X

#### Projets sportifs et culturels à venir (avant le 2<sup>e</sup> conseil d'école)

	CP	CP-CE2	CE1a	CE1b	CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2a	CM2b	Ulis
Galerie Eurêka		X			X					
Ecole et cinéma	X		X							
spectacle de magie	X	X	X	X	X	X	X			X
raquettes	X	X	X	X	X					X
ski de fond						X	X	X	X	
théâtre						X	X			
I feed good									X	X
Littérature avec les 6e									X	X

N.B. : Merci aux parents qui accompagnent les sorties. Merci au comité des fêtes pour le spectacle.

Merci à la municipalité par avance pour l'aide financière apportée aux projets de l'année (demande de subvention à déposer par l'école pour novembre).

#### 9) Liaison école-collège

A cette date, aucun lien n'a été fait entre l'école et le collège (avant, il y avait le cross), mais les enseignants de CM2 vont lancer un projet littérature avec les 6<sup>e</sup>, qui se concrétisera avec la venue d'une auteure, dont les élèves auront étudié 2 livres.

#### 10) Questions diverses

M. Lamarche demande si le dossier de rentrée peut comprendre une information sur les agréments, utile aux nouveaux parents, et quel niveau on demande pour chaque sport proposé.

La séance a été levée à 20h55. Les prochains conseils d'école auront lieu les 23 mars et 22 juin à 18h30.

La présidente



Les secrétaires de séance

